



By WHITE-ILLET

FORMATION

Remboursement des Dispositifs Médicaux

Judi 23 Avril 2020

Hôtel Warwick - PARIS





PRÉSENTATION

Contact : ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

Intervenants :

Dr Yves TILLET

PharmD, MSc, MBA, ACIDIM, FTOPRA, spécialiste en Affaires Réglementaires DM et Médicaments, Directeur du Cabinet WHITE-TILLET, Formateur au LNE/GMed

Dr Clémence LUYSSAERT

PharmD, Consultant et Formateur, Cabinet WHITE-TILLET

Date :

Jeudi 23 Avril 2020

Lieu :

Hôtel Warwick - 5 rue de Berri - 75008 - Paris

Personnes concernées :

Professionnels (médecins, pharmaciens, scientifiques, ingénieurs...) des départements suivants : Direction, Affaires Economiques, Affaires Médicales, Marketing, Affaires Réglementaires, Juridiques qui participent au processus de « market access ».

Qu'attendre de cette formation :

La prise en charge de vos dispositifs médicaux assure la solvabilité du marché. Toutefois, contrairement au marquage CE, cette décision reste une prérogative de chaque Etat membre de l'Union européenne. Cette formation est un éclairage approfondi et pratique sur les modalités de prise en charge des DM en France, le contenu des dossiers ainsi que les attentes de autorités.

Moyens pédagogiques :

Ordinateur
Écran 90"
Présentations
Tableau effaçable
Questionnaire d'évaluation
Questionnaire de satisfaction

Méthodes pédagogiques :

Exposés, exemples concrets et discussions.

Modalité de reconnaissance de la formation :

Remise d'une attestation de fin de formation à chaque participant.



PROGRAMME

Contact : ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

09h00 Accueil des participants et tour de table de leurs attentes

- Evaluation des connaissances : Pré-tests oraux

La prise en charge des DM - Yves TILLET (Diaporama)

- En ville/A l'hôpital/Hors GHS
- LPP générique/nom de marque
- Discussion (Questions/Réponses)

La procédure normale CNEDiMITS/CEPS - Clémence LUYSSAERT (Diaporama)

- Déroulement de la procédure :
 - Dossier complet/dossier allégé
 - Inscription/renouvellement/modification
 - Dépôt et délai de la procédure
- Discussion (Questions/Réponses)

10h45 Pause

Les dossiers CNEDiMITS/CEPS - Y.TILLET (Diaporama)

- Contenu du dossier médico-technique
 - Généralités et plan du dossier médico-technique
 - Critères constitutifs du SA/SR
 - Critères constitutifs du ASA/ASR
 - Population cible et intérêt de définir des sous-populations
 - Quel niveau de preuve pour quel DM ?
- Contenu du dossier économique
- Cas particulier du Hors GHS
- Discussion (Questions/Réponses)

La procédure avec efficacité économique CNEDiMITS/CEESP/CEPS - Clémence LUYSSAERT (Diaporama)

- Dans quel cas faut-il déposer un dossier à la CEESP
- Principes de l'évaluation économique
- Déroulement de la procédure
- Contenu du dossier d'efficacité économique
- Discussion (Questions/Réponses)

12h45 Pause Déjeuner

14h00 Voies de l'innovation - Clémence LUYSSAERT(Diaporama)

- Forfait innovation
- RIHN
- PRME

Relations avec la HAS – Yves TILLET (Diaporama)

- Attentes de la HAS au plan méthodologique
- Avis de la HAS
- Engagements en termes d'études post inscription
- Situations particulières : audition, suspension, retrait, recours

15h45 Pause

Relations avec le CEPS – C. LUYSSAERT(Diaporama)

- Critères de fixation et de révision des prix
- Recours en cas de désaccord
- Possibles sanctions
- Discussion (Questions/Réponses)

Discussions sur deux cas pratiques – Clémence LUYSSAERT(Diaporama)

Fin de formation



FORMATION : Remboursement des Dispositifs Médicaux

FORMULAIRE



Contact : ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

Bulletin individuel à compléter en ligne ou à photocopier, compléter et nous retourner par fax au 01.60.08.00.22 (A l'attention du Cabinet White-Tillet -IFEP) ou par mail (ifep@white-tillet.com).

FORMATION : REDM 23 Avril 2020

Merci de joindre un justificatif en cours de validité pour les tarifs préférentiels

Prix HT : Participant en Poste 850€ HT (+ TVA 20%) 1020€ TTC

Entreprise ou organisme du participant

Le Cabinet WHITE-TILLET est enregistré pour la formation sous le n°11755548575 auprès du préfet de région d'Ile-de-France. Cette formation sera prise sur le budget formation de l'entreprise, aussi merci de m'envoyer:

Une convention de formation Une attestation de présence

Raison social :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Établissement à facturer Prise en charge par organisme collecteur

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation

Raison social :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Participant

Médecin Pharmacien Inscrit à l'ordre No de RPPS / AMELI :

Mme M. Docteur Professeur

Nom : Prénom :

Adresse de convocation :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone ligne directe : Fax ligne directe :

E-mail :

Fonction :

Service :

Responsable formation ou chargée de la gestion administrative

Mme M. Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone ligne directe : Fax ligne directe :

E-mail :

N° bon de commande à reporter sur la facture :

Mode de règlement

Par Chèque libellé à l'ordre du cabinet WHITE-TILLET

Par virement bancaire à l'ordre de :

« WHITE-TILLET », LCL Bourges Chancellerie – Banque : 30 002

Guichet : 05 738 - No de compte : 00 000 702 12 Q - Clé : 75

IBAN FR74 3000 2057 3800 0007 0212 Q75

BIC : CRLYFRPP

Votre inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception de votre bulletin d'inscription signé et du règlement des frais d'inscriptions. La signature de ce bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées dans le programme de cette formation.

Déclare avoir pris connaissance des conditions de vente.

Nom : Prénom : Date :

Fonction : Signature :



Lieu

Hôtel Warwick - 5, rue de Berri - 75008 - Paris
Téléphone : 01 45 63 14 11
Métro : George V à 250m

Horaires

Accueil : 08h30
Formation : 9h00 - 17h45
Déjeuner : 13h00 - 14h00 (compris dans le prix)

Renseignements

WHITE-TILLET-IFEP
24, rue Gambetta
77400 Lagny-sur-Marne
Tél : 01.60.08.43.85
Fax : 01.60.08.00.22
E-mail : ifep@white-tillet.com

Participation

Participant en poste : 850€ HT (+ TVA 20%) 1020€ TTC

Questions écrites préalables

Si vous souhaitez poser certaines questions aux intervenants préalablement à la session de formation, merci de les faire parvenir à l'adresse suivante :

WHITE - TILLET - IFEP
24, rue Gambetta - 77400 Lagny-sur-Marne
Ou par :
Fax : 01 60 08 00 22

E-mail : ifep@white-tillet.com

Les réponses aux questions, transmises sous anonymat aux intervenants, seront apportées par ces derniers lors de la formation

Inscription

Dès réception de votre bulletin d'inscription (accompagné de votre règlement par chèque sauf si le paiement se fait par virement), une convention de formation vous sera adressée, accompagnée de votre convocation et d'un plan d'accès. Votre inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception de votre bulletin d'inscription et règlement de vos frais d'inscription.

Mode de paiement

Vous nous adressez lors de votre inscription un chèque à l'ordre du cabinet WHITE-TILLET, ou un virement après réception de la facture, en mentionnant le nom du ou des participants sur le bulletin d'inscription. Toute formation commencée sera due en totalité.

Annulation

Annulation : pour toute annulation reçue deux semaines au moins avant la formation, seuls les frais d'inscription payés seront remboursés. Au-delà, ils seront dus en totalité quel que soit le motif de l'annulation (y compris en cas de mouvements de grève ou de difficultés techniques ou climatiques perturbant les transports).

Transfert d'inscription sur une autre session de formation : les transferts seront acceptés moyennant des frais supplémentaires de 90 € par journée de formation.

Remplacements : les remplacements de stagiaire seront admis.

Les demandes d'annulation, de transfert et de remplacement devront être formulées par écrit et adressées impérativement par e-mail (ifep@white-tillet.com) pour être prises en compte.

Annulation des organisateurs : les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler cette formation à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Dans la mesure du possible, les stagiaires inscrits seront avertis par écrit. Seuls les frais d'inscription payés seront remboursés, tout comme dans l'hypothèse d'une annulation due à un cas de force majeure survenu notamment le jour même de la formation.